

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N° 46-2019/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Trésorier	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1
IGPS	1

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n° 31-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n° 31-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud ;

Vu le rapport n° 9242-2019/3-ACTS/DJA du 18 juin 2019,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 20 JUIN 2019, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : A l'article 10 de la délibération du 6 juin 2019 susvisée, relatif à la commission de l'enseignement (ENS), les mots « *Madame Emmanuelle KHAC* » sont remplacés par les mots « *Madame Magali MANUOHALALO* ».

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.